

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 28 janvier , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BONFILS

Date de convocation du Conseil communautaire : 16 janvier 2010

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABERT
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Roland HEBRARD, Sylvie BONFILS, Martine VALLIER, Philippe DUCAMP
 - MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Corine CAPITAINE, Pierre CABANY
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Philippe SIMON, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Christian VELLA, Josette JEGOU, Annick MORA
 - SOUSSANS : Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absents, excusés : Daniel PARABIS, Michel SEGUIN, Pierre-Yves CHARRON

Concerne : 10-02 – TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION

I) Filière Animation

Un Adjoint d'Animation 1^{ère} classe a réussi le concours d'Animateur Territorial. Il vous est donc proposé d'ouvrir un poste d'Animateur Territorial et de fermer un poste d'Adjoint d'Animation 1^{ère} classe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► décide d'ouvrir d'Animateur Territorial et de fermer un poste d'Adjoint d'Animation 1^{ère} classe.

II) Personnel contractuel

Par délibération 08-08 du 31 janvier 2008, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un poste de chargé de mission de catégorie B, en remplacement du poste de catégorie A, initialement prévu, avec les missions suivantes :

- suivi des contrats avec notre prestataire chargé du ramassage des OM, du transport et du traitement des OM et de la gestion des déchetteries,
- préparation de la mise en place de la Redevance Spéciale,
- aide à la mise en place du document Unique, dans chacune des Communes,
- aide à la mise en place des Plans Communaux de sauvegarde.

Il s'avère, après 18 mois que les contraintes et responsabilités liées à ce poste relèvent plus d'un poste de catégorie A.

Il vous est donc proposé, par voie d'avenant, de modifier, en ce sens, le contrat initial de chargé de mission.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

▶ décide de modifier par voie d'avenant le contrat initial de chargé de mission de catégorie B en chargé de mission de catégorie A, au regard des contraintes et responsabilités liées à ce poste ;

▶ autorise Monsieur le Président à signer les documents correspondants.

Ces modifications prendront effet au 1^{er} février 2010.

III) Filière médico-sociale

Une auxiliaire de puériculture a demandé à bénéficier d'une mise en disponibilité de UN an, renouvelable une fois, pour convenances personnelles.

Un poste d'auxiliaire de puériculture apparaît donc comme « non pourvu » dans le Tableau des Effectifs.

Le Tableau des effectifs modifiés est joint à la présente délibération.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 4 février 2010

Le Président,

Gérard DUBO



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOCaises', 'Siège à Margaux (33470)', and '33460 ARSAC'. The signature is a cursive script that loops around the stamp.

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1^o février 2010

Grade	cat.	postes ouverts	postes pourvus	postes non pourvus	proposés	nouveau tableau
Personnel Titulaire		48	45	0	0	47
Filière Administrative						
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0	1
Directeur Général des Services Adjnt	A	1	1	0	0	1
Rédacteur Territorial	B	2	2	0	0	2
Adjoint Administratif 1 ère CI	C	1	1	0	0	1
TOTAL		5	5	0	0	5
Filière Animation						
Animateur	B	1	1	0	1	2
Adjoint d'Animation 1ère CI	C	2	2	0	-1	1
Adjoint d'Animation 2 ème CI	C	3	3	0	0	3
TOTAL		6	6	0	0	6
Filière Sécurité						
Chef de service police municipale de cl sup	B	1	1	0	0	1
Brigadier-Chef principal	C	1	1	0	0	1
Brigadier	C	2	2	0	0	2
Gardien	C	3	3	0	0	3
Garde champêtre	C	1	1	0	0	1
TOTAL		8	8	0	0	8
Filière sportive						
Educateur des APS Hors Classe	B	1	1	0	0	1
TOTAL		1	1	0	0	1
Filière Médico-Sociale						
Puéricultrice	A	2	2	0	0	2
Éducatrice Jeunes Enfants	B	4	4	0	0	4
Monitrice-Éducatrice	B	1	1	0	0	1
Auxiliaire de Puériculture 1ère CI	C	3	2	0	0	2
Auxiliaire de Puériculture	C	2	2	0	0	2
TOTAL		12	11	0	0	11
Filière Technique						
Ingénieur	A	1	0	0	0	1
Technicien	B	1	0	0	0	1
Agent Technique Qualifié	C	1	1	0	0	1
Adjoint Technique 2 ème CI *	C	13	13	0	0	13
TOTAL		16	14	0	0	16
Personnel Contractuel						
Chargé de Mission	A	1	1	0	1	2
Chargé de Mission	B	1	1	0	-1	0
TOTAL GÉNÉRAL		50	47	0	0	49

* 2 agents sont détachés auprès de la Société prestataire services OM

Acte à classer

DL2010-02

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-02-09T11-45-29.00 (MI20593278)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20100128-DL2010-02-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Tableau des Effectifs au 1er février: - - création poste animateur, fermeture poste adjoint d'animation 1ère Classe - - transformation poste chargé de mission de cat B en cat A



Date de décision : 28/01/2010

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.2. transformation de poste

Acte : [10-02 - Tableau des effectifs - Modification.PDF](#)

Préparé	Le 09/02/10 à 11:44	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 09/02/10 à 11:45	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 09/02/10 à 12:23	